

LA PRESIDENTE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 04 Août 2023

Lieu : Salle de réunion du CCM-Côte d'Ivoire

Heure de début : 10 heures 19

Heure de Fin : 13 heures 20

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none"> - Dr. ADJAFI Danielle - Dr. BOGUIFO Charles - M. GUEHI Lasso Filbert - Dr. KROA Sem - Dr KAMARA Laurence - Mme Pulchérie N'GUESSAN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
<p>Membres Excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr SHABANI 	

ORDRE DU JOUR

La réunion extraordinaire du Bureau Exécutif du 04 Août 2023 s'est tenue sous la présidence de Dr. ADJAFI Danielle, Présidente du CCM-Côte d'Ivoire.

A l'entame de la rencontre, les membres du Bureau Exécutif ont observé une minute de silence en hommage à l'ex-président de la République de Côte d'Ivoire, Henri Konan Bédié, décédé le 1^{er} Août 2023.

Après cette étape, elle a remercié tous les membres pour leur participation avant de laisser le Secrétaire Permanent par intérim, Dr. KROA Sem, proposer l'ordre du jour de la rencontre.

Proposition de l'ordre du jour

- 1- Partage des informations
- 2- Présentation du budget et des activités du C19RM
- 3- Présentation du bilan des activités du responsable Éthique du CCM-Côte d'Ivoire
- 4- Divers

1- Partage des informations

Madame la présidente du CCM-CI a fait le point des différentes audiences qui lui ont été accordées au cours de la semaine par les différentes structures à savoir :

- la haute autorité pour la bonne gouvernance

- le PNLP

- l'UCP-Fonds mondial.

Au cours de ces rencontres avec les deux bénéficiaires principaux, il s'est agi de discuter de la franche collaboration entre les deux structures.

Mme la présidente a signifié aux PRs son souhait de voir régulièrement le CCM-CI participer aux activités des bénéficiaires (activités terrains, distribution / remise de matériels acquis sur les financements Fonds mondial, sensibilisations, journée Mondiale de lutte contre les différentes pathologies, etc..).

Comme doléances, l'UCP a souhaité qu'un appui leur soit apporté pour la facilitation de la mise à disposition des fonds du cofinancement qui connaît des retards d'exécution, freinant par la même occasion, la mise en œuvre de certaines activités des PRs publics ; il a également évoqué l'application de l'exonération de la TVA sur toutes les activités financées par le Fonds mondial qui rencontre des difficultés de recouvrement.

L'UCP a demandé également l'implication du CCM-Côte d'Ivoire pour le traitement du dossier des immobilisations amorties ; il s'agit des immobilisations acquises sur les subventions du Fonds mondial (FM)

Quant au PNLP, le Directeur Coordonnateur a souhaité que cette rencontre de travail avec madame la présidente du CCM-Côte d'Ivoire soit reprogrammée à une date ultérieure afin de permettre à la majorité de son équipe, qui était en mission à l'intérieur du pays, de prendre part aux échanges.

Il a souhaité également l'implication de l'Instance de Coordination Nationale pour l'application de la prise en Charge Communautaire Intégrée des maladies de l'enfant (ICCM) avant de demander que les invitations pour leur participation aux activités du CCM-CI leur soient transmises au moins deux semaines avant la tenue des activités.

Il a signifié enfin qu'au cours du mois d'Août 2023, le PNLP organisera une cérémonie de remise de motos financées par le Fonds mondial, ainsi qu'une activité de chimioprophylaxie à Dabakala.

Le PNLP a promis des dons de kakemonos afin de faire participer le CCM-CI aux activités de sensibilisation

Le PR a également informé la présidente du CCM-CI de l'existence d'une plateforme de travail entre la DGS et les programmes de santé publics. Cette plateforme est le lieu d'échange sur divers sujets : Les défis en rapport avec les thématiques VIH, TB, Paludisme, Santé mère-enfant et autres.

Relativement à cette plateforme, la présidente du CCM-CI a souhaité voir le CCM-CI y participer.

Après ces enrichissants échanges, une visite des locaux des bénéficiaires a été faite.

2- Présentation du budget et des activités du C19RM

La coordonnatrice du C19RM, Dr MAMA-Djima Mariam, a présenté au BE, le bilan des activités du C19RM en égrainant les points suivants :

- Présentation de la subvention C19RM :

Après un bref rappel de la situation de la Covid-19 en Côte d'Ivoire, elle a passé en revue successivement les trois vagues de l'épidémie, la solution vaccinale et l'étape de la levée de l'état d'urgence, le Dr MAMA a rappelé le montant de la subvention C19RM qui s'élève à **53.599.091 dollars US** répartie entre les cinq (5) principaux bénéficiaires (dont 67% destiné à l'UCP-FM). Elle a expliqué que cette subvention était destinée à i) soutenir la prévention, le dépistage et la prise en charge du COVID-19, ii) maintenir la continuité des services essentiels de santé, notamment ceux en

lien avec les programmes déjà financés par le Fonds mondial et **iii)** renforcer la capacité de résilience du système de santé face à la COVID-19 et aux autres épidémies

- **Suivi stratégique de la Subvention C19RM :**

Dr MAMA a ensuite rappelé les objectifs de son contrat, en tant que coordonnatrice C19RM avant de présenter les actions menées dans le cadre du suivi stratégique de la mise en œuvre de activités de lutte contre la Covid-19 et du renforcement du système de santé en vue d'une riposte efficace aux endémies. A ce titre, elle a fait un état des lieux à travers plusieurs rencontres, avant de présenter l'accompagnement dont les PRs et autres parties prenantes nationales ont pu bénéficier dans le cadre des activités de coordination et de mise en œuvre de la riposte contre la Covid-19. Elle a également travaillé avec d'autres Partenaires Techniques et Financiers intervenants dans le domaine de la riposte Covid-19 pour produire une cartographie des appuis en vue d'éviter les doublons.

- **Financement additionnel :**

Dans ses démarches de recherche de partenariat, Dr MAMA a obtenu un financement additionnel de l'USAID d'environ **15.000 dollars US**, afin de l'appuyer dans le suivi stratégique, la coordination, de mener des réunions, de faire de la supervision et des visites de terrains.

- **Mise en Œuvre de la Subvention C19RM :**

Dr MAMA a : **i)** facilité la reprogrammation des activités C19RM de Juin à Juillet 2022 ainsi que l'extension de la C19RM jusqu'à l'an 2025, **ii)** bien fait comprendre que l'extension de la subvention C19RM ira comme appui à la prévention des futures pandémies, **iii)** participé à la définition des besoins et priorités nationales (au niveau des 10 pôles d'excellences de la réforme hospitalière) **iv)** contribué à la synergie d'action avec les PTF (USAID, CDC, AFD et Banque Mondiale), **v)** contribué à la mise en place des composantes d'un dispositif résistant et pérenne pour préparer le système de santé aux pandémies futures.

Dr MAMA a également : **i)** organisé des réunions de coordination pour le suivi des activités impliquant les PRs, **ii)** participé à des ateliers et réunions en rapport avec la riposte Covid-19, **iii)** mis en place la cellule de coordination pour la distribution des EPI (Equipement de Protection Individuel), **iv)** contribué à l'établissement de cadres de collaboration entre les organisations financières et la direction centrales, **v)** participé à des rencontres d'échange avec les organisations communautaires et les PTF, etc.

- **Les absorptions de la subvention :**

Dr MAMA a expliqué qu'en fin juin 2023, les différents PRs ont eu les taux d'absorption suivants : Le PNLP = environ 10% ; le PNLT = environ 60% ; le PNLs = moins de 1% ; l'UCP-FM = environ 18% (mais par la suite 26% de la subvention ont été engagée en grande partie destinée aux achats) ; Alliance-CI = environ 45% et Save the Children = moins de 45%.

En somme, ces faibles taux d'absorption permettront, en fin de subvention (fin Déc. 2023), de dégager des économies d'une valeur totale d'environ **15 millions d'Euros** à rediriger vers le RSS, dont le temps de mise en œuvre a été prolongé jusqu'à fin 2025.

Il faudrait donc réaliser une bonne reprogrammation de la subvention C19RM pour la période supplémentaire 2024-2025, sur la base d'une vision stratégique affinée et harmonisée pour un impact optimal, en mettant en place un système de suivi rigoureux pour atteindre un taux d'absorption maximal.

- **Défis :**

Docteur MAMA a souligné que, pour être plus efficace dans la gestion des activités de la reprogrammation des économies du C19RM pendant la période supplémentaire 2024-2025, il est impératif de relever un certain nombre de défis ; entre autres :

- Relever le niveau du taux d'absorption à travers la mise en place d'un bon système de suivi ;
- Booster la réactivité des structures techniques à travers la présentation des goulots d'étranglement du système et les propositions de solution à 360 degrés ;
- Assurer une bonne coordination en créant des plateformes d'acteurs ou en participant aux rencontres importantes en rapport avec les maladies, la chaîne d'approvisionnement et les infrastructures sanitaires.

Le CCM-CI serait un atout capital dans cet élan à travers son intervention à un haut niveau.

Le BE a salué les activités réalisées et a encouragé Dr MAMA en la rassurant de tout son soutien pour l'atteinte des objectifs assignés à cette coordination, d'autant plus que cette prorogation de subvention pour le RSS de 2024 à 2025 contribuera à booster la nouvelle réforme hospitalière nationale dont l'objectif est de garantir la santé des populations.

Comme recommandation, les membres du Bureau Exécutif ont souhaité qu'une réunion soit organisée avec la participation des PRs RSS afin d'échanger sur les défis majeurs liés à la mise en œuvre de cette subvention et d'en tirer les leçons.

1- Présentation du bilan des activités du responsable Éthique du CCM

A son tour, M. Morel ADJE, responsable éthique du CCM-CI, dont le contrat est arrivé à expiration depuis fin juillet 2023, a présenté au BE, son bilan d'activités qui s'articulait autour des cinq (5) objectifs. Il a, au cours de sa présentation, montré les résultats obtenus avant d'aborder les défis et les perspectives.

Il en ressort ce qui suit :

Au titre de l'objectif 1, relatif aux actions et aux comportements fondés sur les valeurs et les principes éthiques, le responsable éthique a :

- réalisé toutes les activités planifiées conformément aux actions et aux comportements fondés sur les valeurs et les principes éthiques ;
 - participé aux activités de délibérations du CCM en rapport avec le respect des valeurs et des principes inclus dans le Code de conduite des CCM ;
- Suivi l'achèvement des modules d'apprentissage en ligne sur le Code de conduite pour 11 les membres du CCM (sur les 50 qui forme l'AG)

Au titre de l'objectif 2, relatif à la gestion des conflits d'intérêts, le responsable éthique a :

- veillé à ce que tous les membres aient des déclarations de conflits d'intérêts à jour. Il a réussi à atteindre cet objectif pour 13 membres sur 50 (pour l'AG Sortante) et pour 30 membres sur 50 (pour les nouveaux membres AG du mandant 2023-2026) ;
- réussi à gérer les documents de déclarations de conflits d'intérêts ainsi que les procès-verbaux des réunions ;

Au titre de l'objectif 3, relatif aux politiques et aux procédures, le responsable éthique a :

- élaboré les documents relatifs au code de bonne conduite et a pu les faire adopter et admis comme entité à part entière par tous les membres du CCM ; il a obtenu 11 signatures des

membres de l'AG sortante sur 50 et 30 signatures des membres de la nouvelle AG du mandat 2023-2026.

- Il a également contribué à organiser l'atelier de révision des textes du CCM-CI qui ont été, par la suite approuvés par l'AG (en veillant à ce que ces textes reflètent le Code de conduite)

Au titre de l'objectif 4, relatif à la responsabilité en cas d'infraction présumée ou signalée, le responsable éthique a déclaré qu'il n'y a eu aucune infraction signalée au cours de la période ;

Au titre de l'objectif 5, relatif à la PSEA (Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels, le responsable éthique a :

- Mis en place, l'annuaire des acteurs de la PSEA ;
- Contribué à mettre en place, un cadre de collaboration entre le Fonds mondial et l'OMS pour la mutualisation des actions ;
- Est en train œuvrer pour la fédération des acteurs de la PSEA (activité en cours)

Défis

Au cours du contrat, le responsable éthique a fait face à des défis, qui sont, entre autres :

- Le contexte de renouvellement des membres de l'AG a rendu plus difficile les activités en rapport avec l'éthique pour cause d'indisponibilité ;
- L'achèvement des modules de formation éthique en ligne par les membres de l'AG, a également été difficile à conduire pour les mêmes raisons.
- Les voies et les moyens à mettre en œuvre pour toucher les membres de l'AG en dehors des assemblées générales ;
- La stratégie pour mettre en place un système de signalement des abus et harcèlement sexuel dans le cas des programmes du fonds mondial.

Perspectives

Le responsable éthique a terminé la présentation de son bilan d'activité par les perspectives suivantes :

- Formation en présentiel des membres du CCM-CI sur la PSEA (Prévention de l'exploitation et des abus sexuels), le code de conduite éthique et sur le rôle des membres dans le cadre du PSEA ;
- Mise en place d'un système de suivi des membres axés sur les rappels des normes éthiques (par téléphone) ;
- Mise en place et formalisation du réseau ivoirien des acteurs de la PSEA en vue de prévenir et dénoncer les abus sexuels ;
- Organisation d'une campagne de communication PSEA à l'endroit des bénéficiaires des subventions du Fonds mondial (PR et SR ou autres parties prenantes...)
- Contribuer au renforcement de capacité des acteurs communautaires sur tous ces notions (planifié par l'ONUSIDA septembre 2023)

Le responsable éthique a conclu en montrant la pertinence de poursuivre ses actions en vue d'adresser toutes ces éléments, qui seront plus aisées à mettre en œuvre du fait de la constitution de la nouvelle AG qui a été mise en place.

Les échanges ont permis de noter les suggestions suivantes :

- Présenter le code de conduite aux différentes rencontres du CCM-CI afin de sensibiliser et prévenir les éventuels cas de harcèlement.
- Produire une note d'information qui résume les critères en termes d'éthique et PSEA ;

- Se rapprocher de l'observatoire des droits humains en vue d'avoir des données factuelles et de bénéficier de leur expérience sur les questions d'abus sexuels et de harcèlement ;
 - Poursuivre la révision du manuel de procédure en prenant en compte les notions de PSEA.
- Au terme de sa présentation, les membres du bureau ont recommandé la reconduction de son contrat. Les dispositions devront donc être prises pour entamer les discussions avec le Fonds mondial à ce sujet.

DIVERS

- Il a été question des nouvelles planifications :
- Des réunions de concertation avec les différents secteurs de l'AG qui se dérouleront les 19 et 20 Septembre 2023 et
- l'atelier de santé Publique qui lui se déroulera du 12 au 15 septembre 2023.
- La sélection des membres du CSS par le nouveau comité de sélection : 10 candidats ont été sélectionnés sur les 20 dossiers ; il s'est posé le problème de la limite à 10 du nombre des membres CSS sélectionnés ; étant donné que les textes qui régissent le CCM-CI fixent le nombre des membres CSS entre 12 et 20 ; il a été recommandé de convoquer les comités de sélection à une restitution à la prochaine réunion du BE.
- Le nouveau Logo du CCM : madame la présidente a expliqué l'importance pour la CCM-CI d'avoir son propre logo en tant qu'instance national. Le bureau, de façon consensuelle a choisi le nouveau logo du CCM-CI qui sera présenté à l'AG. Ce logo figurera à l'entête des documents CCM-CI avec le logo du Fonds mondial et la devise de la CI.
- La proposition de mettre les photos du directeur exécutif du Fonds mondial, Peter Sands et de la porte folio manager de CI au FM, Paula Hacopian sur les murs de la salle de réunion du CCM-CI a été soumise par la présidente et approuvée par les autres membres du BE.

Après les mots de remerciements, madame la présidente a mis fin à la rencontre du jour.

Rédigé le : 04 Août 2023

par Pulchérie N'GUESSAN

Pour le Bureau Exécutif

Validé le : 16 Août 2023

Dr. ADJAFI Danielle

Signature :



TABLEAUX DES RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DU 04 AOUT 2023

N°	ACTIVITES	Responsable (s)	Proposition de date
1	Finaliser le CR de la réunion du BE du 18 juillet et le faire signer	Mme N'GUESSAN	10 août 2023
2	Organiser une AG avec la participation des PRs de la subvention C19RM	Dr. OUATTARA Sanga	15 septembre 2023
3	Inscrire à l'ordre du jour de la prochaine AG l'approbation de l'utilisation d'un logo propre au CCM-CI	Dr. OUATTARA Sanga	23 septembre 2023
4	Reconduire le contrat du Référent Ethique	Dr. MESSOUM Justin	04 Octobre 2023
5	Préparer la tenue des réunions de concertation des secteurs les 19 et 20 septembre 2023	Dr. OUATTARA Sanga	15 octobre 2023
6	Organiser l'atelier en santé publique du 12 au 15 septembre 2023	Dr. OUATTARA Sanga	15 septembre 2023